

Délégation des Jeux de Génie : Mandat 2016-2017

La délégation des Jeux de Génie étant un comité de l'AEP, elle devra se conformer aux règlements de l'AEP et respecter le budget accordé par le conseil d'administration. Également, la délégation des Jeux de Génie s'engage à interrompre ses activités et envoyer au minimum deux membres lors de chaque assemblée générale.

La délégation des Jeux de Génie s'engage également à envoyer un représentant aux réunions de la régie externe.

Pour le mandat 2016-2017, les seules personnes autorisées à effectuer des opérations financières pour le comité auprès de l'AEP sont Asma Chabi, trésorière et Marie-Eve Richard, chef de délégation. Celles-ci doivent s'assurer d'envoyer un porte-parole au conseil d'administration (CA) lorsque des documents associés au comité (budget, bilan, etc) y seront présentés.

Finalement, les membres du comité ne signeront pas de contrat sans l'autorisation du comité exécutif de l'AEP ou du conseil d'administration.

Mission pour 2016-2017

Le comité de la délégation des Jeux de Génie a pour mission d'envoyer une délégation de 44 participants et de 2 parrains aux Jeux de Génie. La sélection de la délégation s'effectue à partir de plusieurs critères, dont les principaux sont la motivation, l'esprit d'équipe, le respect de l'environnement et d'autrui ainsi que les compétences sportives et académiques. La délégation des Jeux de Génie représente les membres de l'Association des Étudiants de Polytechnique, ainsi que l'École Polytechnique à travers le Québec et doit, dans cette optique, véhiculer une image positive lors des événements.

Activités prévues

- Organisation d'un 5@7
- Organisation d'activités à caractère social jugées nécessaires à la sélection des membres de la délégation par l'exécutif
- Organisation d'une fin de semaine en chalet dans le but de favoriser la cohésion au sein de la délégation